REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
Arrondissement de BORDEAUX
COMMUNE D'EYSINES

CENTRE SOCIAL D'EYSINES

Nombre des membres en exercice : 19

Délibération du : 8 mars 2019
Rendue exécutoire le : 11 mars 2019
Publiée le : 11 mars 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 8 mars 2019
N°03

OBJET : **ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2019 : RAPPORT.**

L'an deux mille dix-neuf le huit mars à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Social de la Ville d'EYSINES, convoqué le premier mars deux mille dix-neuf par Madame la Présidente, s'est réuni à l'Eycho Centre Social Antenne de Migron sous la présidence de Madame Florence CAÇÃO, Présidente.

PRÉSENTS :

- Au titre du collège des élus municipaux : M. Richard CABRAFIGA, Mme Véronique JUSOT, M. Jean-Baptiste MAÏTIA, M. Nicolas ÔNG, M. Dominique ORDONNAUD, M. Alain VERGNIAULT.
- Au titre du collège des associations : Mme Marie-Claude CAMBRAY, Mme Jeanine DARROUZES, M. Jean-Pierre LAMAGNERE.
- Au titre du collège des habitants : Mme Annie AMBIES, M. Stéphane ESNAULT.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION :

- Au titre du collège des élus municipaux : Mme Laëtitia DUMAS.
- Au titre du collège des habitants : Mme Christy BUSSY

ABSENTS EXCUSÉS :

- Au titre du collège des élus municipaux : M. Benoît GAYOU, Mme Betty PICCIOLI.
- Au titre du collège des associations : M. Michel ROMUALE.
- Au titre du collège des habitants : Mme Yolande FRAGA, Mme Liliane PALLAS.

Madame Florence CAÇÃO, Présidente présente le rapport suivant :

Le débat sur les orientations budgétaires prévu pour les communes de plus de 3 500 habitants et leurs établissements publics, doit avoir lieu dans les deux mois précédant le vote du budget.

De nouvelles dispositions prévues par la loi du 7 août 2015 portant Organisation Territoriale de la République précise le contenu du rapport de synthèse support de débat. Outre les orientations budgétaires retenues, le rapport doit contenir une présentation de la structure et de l'évolution des effectifs, des dépenses du personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail. L'ensemble de ces informations font l'objet d'une publication.

Le rapport qui vous est présenté, intègre ces éléments.

Le contexte de l'agrément 2015-2018

Le projet du Centre Social d'Eysines agréé par la CAF en décembre 2014, conformément à ses objectifs, précisés par la circulaire du 31 décembre 1984, a fixé plusieurs orientations :

- *Le Centre Social poursuit trois finalités de façon concomitante* :
  - La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.
  - Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire.
  - L'inclusion sociale et la socialisation des personnes.

- *Le Centre Social assure* :
  ↳Des missions générales :
  - Lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.
  - Lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

  ↳Des missions complémentaires :
  - Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants – usagers, des familles et des groupes informels ou des associations.
  - Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.
  - Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles.
  - Développer des actions d'interventions sociales adaptées aux besoins de la population et du territoire.
  - Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté,

Pour rappel, le phasage de la démarche s'est inscrite dans le temps :
Le lancement du 3ème agrément remonte au 17 novembre 2017,
Il s'est écoulé sur l'année 2018 avec différents temps spéciaux :

- 4 rencontres avec les habitants, du 1er décembre 2017 au 16 mars 2018,
- 4 rencontres avec les partenaires, du 31 mai au 7 juin 2018
- différentes réunions techniques avec nos partenaires institutionnels ont permis de faire le point.
- une réunion de restitution le 15 juin 2018.
- 4 COPIL sur la période du 3 mai au 13 septembre 2018.

Cinq conseils d'administration organisés sur la période du 6 octobre 2017 au 5 octobre 2018 ont permis aux administrateurs de valider les différentes étapes d'élaboration de la démarche.

LA RÉALISATION DE L'EXERCICE 2018

Personnel :

La structure de l'évolution des dépenses et des effectifs est la suivante :

Eléments rétrospectifs :

- Les effectifs au 31 décembre de chaque année et par statut (titulaires et contractuels en CDI ou saisonniers) ont évolué comme suit :

Années	Effectif total	Titulaires	Emploi aidé	CDI	Contractuels Saisonniers
2018	21	7	1	2	11
2017	18	8	1	1	8
2016	16	5	1	4	6
2015	17	6	1	4	6

Un volant moyen de 8 à 12 agents, contractuels saisonniers figurent au 31/12 de chaque année.
La délibération n° 2 du 7 juillet 2011, permet l'emploi jusqu'à 20 saisonniers simultanément.

⇨ Les dépenses réelles constatées au chapitre 012 des comptes administratifs des exercices sont :

Années	En €	Evolution en % N-1
2018	497 293,86	+ 2,063
2017	487 243,18	+ 10,008
2016	442 914,94	- 12,48
2015	506 096,96	- 0,91

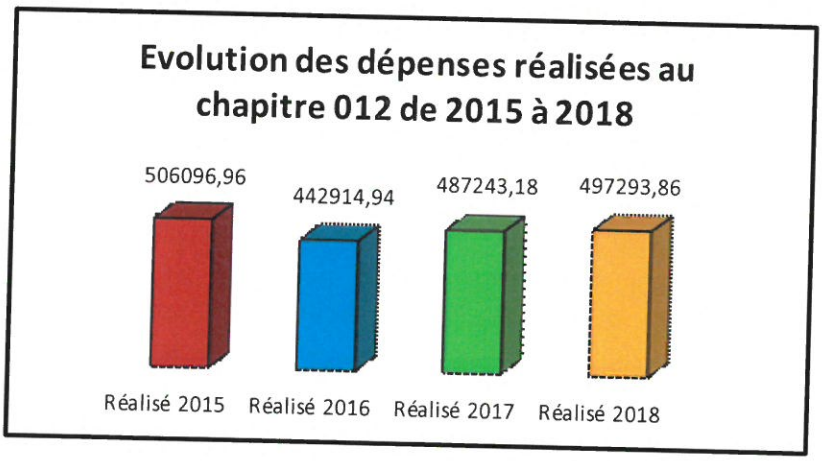

Aucun avantage en nature n'est constitué au Centre Social.

La répartition des effectifs et du temps du travail établi sur la base de 35h/semaine est la suivante par statut et pôle d'activité au 31 décembre 2018 :

Secteurs	Titulaires	Contractuels CDI	Emploi Aidé	Contractuels Saisonniers	
Sports	2	0	0	3 346 heures	1,83 ETP
Culturel	2 (1 à 0,80 ETP)	0	0	783 heures	0,43 ETP
Famille*	1	1	1	543 heures	0,31 ETP
Nouvelles technologies*	1	0	0	190 heures	0,10 ETP
Direction Gestion	1	1	0		
TOTAL	**6,8 ETP**	**2**	**1**	**4 862 heures**	**2,67 ETP**

Les dépenses de fonctionnement réalisées :

- Hors personnel, les dépenses au CA 2018 représentent 145 622,66 € soit 22,65 % du total.
- Eléments rétrospectifs : Les dépenses de fonctionnement courant du chapitre 011 sont les suivantes :

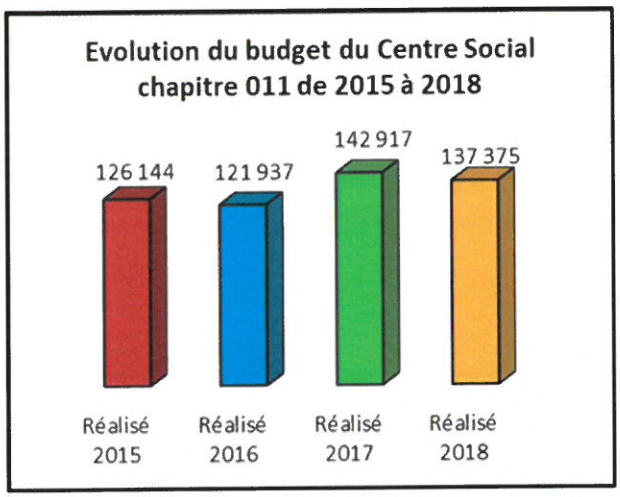

Années	Montant constaté au Compte Administratif	Chap. 011	% Du Compte Administratif
2015	642 437	126 144	19,64%
2016	573 305	121 937	21,27%
2017	638 128	142 917	22,39%
2018	642 108	137 375	21,39%

Quelques observations sur les dépenses de fonctionnement en 2018 :

- l'action portant sur le bien vivre ensemble « Action Préjugée » d'une valeur d'environ 10 000,00 € a été amorcée fin d'année 2018, ce projet se poursuit sur 2019. L'association Nos Rêves Productions chargée de l'écriture scénaristique en collaboration avec les usagers du centre social, réaliseront un court métrage qui sera retransmis en novembre 2019 dans le cadre de la quinzaine de légalité.
- on constate toujours une volonté forte de l'Eycho par la mise en place de chantiers éducatifs en partenariat avec la Mission Locale, l'ASPE et la ville d'Eysines permettant aux jeunes de 18 à 25 ans en décrochage de reprendre goût au monde du travail, pour 2018 deux chantiers ont été réalisés « Rebouchage des trous dans les parkings de la Résidence du Grand Louis et construction de 2 jardinières en bois » du 26 au 29 juin et « Initiation au métier de la taille de pierre du 23 au 27 juillet » dans le cadre de l'action Mon 1er Job.
- de nouvelles sorties proposées par un animateur saisonnier recruté sur l'antenne famille sur les mois de juin et juillet financé par la CAF dans le cadre du Fonds Publics et Territoires.

Les recettes de fonctionnement réalisées (principaux postes hors produits exceptionnels et compte 042) :

Chapitres	Libellés	CA 2015	CA 2016	Evolution % N-1 2015-2016	CA 217	Evolution % N-1 2016-2017	CA 2018	Evolution % N-1 2017-2018
013	Atténuation de charges	36 405	29 740	-18,31%	44 849	50,80%	41 891	-6,60%
70	Produits des services	72 878	69 270	-4,95%	77 743	12,23%	79 091	1,73%
74748	Dotation, subvention commune	371 000	378 000	1,89%	379 750	0,46%	379 750	0,00%
7478	Dotation, subvention organismes	141 290	158 973	12,52%	167 190	5,17%	177 408	6,11%
TOTAL RECETTES		**621 573**	**635 983**	**2,32%**	**669 532**	**5,28%**	**678 140**	**1,29%**

Sont constatées en 2018 les évolutions suivantes :

⇨ Les atténuations de charges de personnel sont en diminution en 2018. Suite au départ du médiateur social début décembre 2017, son remplacement a été effectif au mois d'avril 2018 toujours avec un financement du poste en CAE par l'État. Pour ce même poste le bailleur Domofrance a participé au financement de son salaire au regard de la convention cadre de médiation sociale et urbaine.

⇨ La convention cadre de médiation sociale et urbaine s'est poursuivie en année pleine avec les bailleurs sociaux Domofrance et Clairsienne pour le financement du poste de l'intervenant social.

⇨ On constate une augmentation des recettes liées aux produits des services, expliquée par une forte fréquentation des usagers sur les actions et activités diverses, elles-mêmes en hausse sur chaque antenne.

⇨ La subvention 2018 de la ville est identique à celle de 2017.

⇨ Les autres subventions allouées par les partenaires sociaux sont à la hausse. Les deux chantiers éducatifs en partenariat avec la Mission Locale, l'ASPE et la ville d'Eysines permettant aux jeunes de 18 à 25 ans en décrochage de reprendre goût au monde du travail, ont été financés pour cette année en partie par le FLAJ (fond local d'aide aux jeunes), le bailleur Clairsienne, la Préfecture et la CAF. Dans le cadre des grandes vacances, une subvention allouée par la CAF « Fond Publics et Territoires » a permis d'embaucher un animateur saisonnier sur le quartier du Vigean.

En section d'investissement :

- Les acquisitions ont représenté 6 536,90€ pour des recettes à hauteur de 7 311,98€.

Lot de skates	Acquisition le 25/07/2018	560,00
Vélo électrique	Acquisition le 27/07/2018	1 049,30
Ordinateur – carte graphique –1	Acquisition le 27/08/2018	1 350,00
Licences Microsoft Ofiice et Publisher	Acquisition le 27/08/2018	1 410,00
Lot de skates	Acquisition le 04/10/2018	242,00
Lot de skates	Acquisition le 05/10/2018	117.60
Four Whirpool	Acquisition le 19/10/2018	399,00
Vidéo projecteur Panasonic	Acquisition le 28/11/2018	749,00
Ordinateur Lenevo portable	Acquisition le 12/12/2018	660,00
Total des acquisitions		**6 536,60**
Quote part sur subvention d'invest.		228,00
TOTAL GÉNÉRAL		**6 764,90**

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2019

Eléments prospectifs pour le personnel :

⇨ Effectifs budgétés au 01/01/2019 : 21 agents dont 1 à 80%
Par statuts :

Catégorie	Titulaires en ETP	Contractuels CDI	Contractuels Saisonniers	Emplois Aidés
A	0	1	0	0
B	2,80	2	0	0
C	3	0	11	1
TOTAL	**5,80**	**3**	**11**	**1**

Par sexe :

- Femmes : 8
- Hommes : 13

Les charges de personnel représentent les dépenses les plus importantes du budget du Centre Social.

Budget primitif de l'Eycho Centre Social :

L'année 2019 verra le développement du Centre Social sur plusieurs axes avec :

- Un budget de fonctionnement conforme à ces orientations tant en moyens humains que matériel.
- Une adaptation du format de ses activités dans les branches : sports loisirs, famille, socioculturelle.
- Une adaptation du projet du pôle numérique multimédia avec l'arrivée d'un nouvel animateur au premier trimestre 2019.
- Un accueil de proximité des antennes de quartier du Vigean et de la Forêt.
- Une réactivité suite à l'enquête Front de Rocade avec le redéploiement d'un membre du Centre Social.

L'année 2019 sera également celle :

- de la réponse à apporter sur les points soulevés par la CAF concernant l'année de prorogation dans leur courrier du 4 décembre 2018.
- déménagement de l'EVS Eypicerie sur le quartier de Migron.
- réorganisation structurelle Antennes / Pôles.
- Redéploiement de l'équipe.
- De l'intégration du Centre Social dans le cadre de la Convention Territoriale Globale.

Les recettes :

Dans la continuité de l'action du Centre Social et de son agrément, les orientations sont cadrées par les ressources financières de l'Eycho constituées par :

- Les prestations de service avec une valorisation prudente de la participation des familles aux actions menées par l'Eycho sur la base d'une tarification et d'une adhésion annuelle adoptées en Conseil d'Administration.
- Les participations des divers organismes financeurs selon 2 axes :
  - La participation des organismes que sont la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Départemental (prestation de service unique).
  - Les subventions liées aux projets déposés auprès d'autres organismes, dans le cadre de la politique active de recherche de l'ensemble des organismes qui peuvent être sollicités (Préfecture, VVV, ARS...).
- La participation de l'État pour le financement du poste adulte relais (médiateur social) en 2019.
- Le financement du poste du médiateur social via la convention cadre de médiation sociale et urbaine avec le bailleur Domofrance.
- Le financement du poste d'intervenant social via la convention cadre de médiation avec les bailleurs Domofrance et Clairsienne.
- La contribution de la ville par la subvention municipale.

Les dépenses :

L'effort d'optimisation sera poursuivi en 2019.

En 2019, le mouvement des effectifs évoluera de par :
- L'emploi d'un nouvel animateur multimédias ;
- L'emploi de contractuels en tant que de besoins dans tous les domaines d'activité;
- Des moyens spécifiques pourront être développés dans le cadre de l'année de prorogation du renouvellement de l'agrément.

Les charges de personnels seront contenues à l'application stricte des mesures statutaires et évolution des obligations légales (taux de charges, réforme des statuts....) et, aux besoins nécessaires au déploiement des activités définies dans le cadre de l'agrément et le fonctionnement de l'EPA.

⇨ Les dépenses d'activités seront reconduites et notamment les chantiers d'insertion, des nouvelles actions de citoyenneté et des prestations des clubs sportifs liés à des conventions.

⇨ Les charges de 2019 intègrent les dépenses liées au travail réalisé dans le cadre de l'année de prorogation.

⇨ Une dotation à la section d'investissement pour garantir des équipements correspondant aux besoins de matériel à acheter ou amortis, renouvelés (informatique, équipement de loisirs, etc...).

En section d'investissement :

⇨ Les recettes seront constituées des amortissements, du FCTVA, des subventions qui pourront être sollicitées auprès de la CAF notamment et de l'affectation d'une part du résultat de la section de fonctionnement.

⇨ Les dépenses consisteront en acquisitions de logiciels, mobilier de bureau, de matériels informatiques, de sports et de loisirs, de matériel roulant ainsi que l'équipement d'un local nouveau au Vigean.

Le Conseil d'Administration est invité à acter le débat tenu à l'occasion du présent rapport d'orientations budgétaires.

L'assemblée acte la tenue du débat par 14 voix pour.

Pour expédition conforme
La Présidente,

Mairie d'EYSINES
L'EYCHO CENTRE SOCIAL

Acte envoyé

EYCHO19_00122

1	2	3	4
En préparation	**> En attente retour Préfecture <**	AR reçu	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2019-03-11T15-08-10.00 (MI215697648)

Objet de l'acte : ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019 : RAPPO

Date de décision : 11/03/2019

CERTIFIÉ
Certifié Conforme

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.1. débat d'orientations budgétaires

Acte : décision n°3 orientations budgétaires.PDF

Multicanal : Non

Préparé	Date **11/03/19** à **15:08**	Par **PIERRE Valerie**
Transmis	Date **11/03/19** à **15:08**	Par **PIERRE Valerie**